

BUDGET PRIMITIF 2017

C .C.A.S. de la Ville de Sainte-Adresse

Conseil d'administration du 21 mars 2017

I / Section de fonctionnement

A/ Dépenses

1. Dépenses de gestion

Chapitre 011 : charges à caractère général : 28.360 €

Chapitre 012 : Charges de personnel : 3.300 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 77.000 €

Total Dépenses de gestion : 108.660 €

2. Dépenses réelles

Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 1.000 €

Total Dépenses réelles : 109.660 €

3. Dépenses d'ordre

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 2.500 €.

Chapitre 023 : virement à la section d'investissement : 31.601,06 €

Total des dépenses d'ordre : 34.101,06 €

Total des dépenses, réelles et d'ordre, de fonctionnement : 143.761,06 €

B/ Recettes

1 Recettes de gestion

Chapitre 70 : Vente de produits divers : 8.000 €

Chapitre 74 : Dotations Subventions Participations : 75.000 €

Total des recettes de gestion : 83.000 €

2 Recettes réelles

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 4.000 €

Total des recettes réelles : 87.000 €

A ces recettes, il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement reporté constaté au compte administratif 2016 soit 56.761,06 €

Le total des recettes de fonctionnement inscrit au budget primitif est donc de 143.761,06 €

C/ Epargne de fonctionnement

1. L'épargne de gestion est prévue à hauteur de – 25.660 €
2. L'épargne réelle est prévue à hauteur de – 22.660 €

II / Section d'investissement

A/ Dépenses

1. Dépenses réelles

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 60.029,56 €

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 7.000 €

Total des dépenses réelles d'investissement : 67.029,56 €

B/ Recettes

1 Recettes réelles

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 7.000 €

2 Recettes d'ordre

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 2.500 €

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 31.601,06 €

Total des dépenses d'ordre : 34.101,06 €.

A ces recettes réelles et d'ordre, il est nécessaire d'ajouter la somme de 25.928,50 e au chapitre R001, excédent d'investissement reporté, correspondant à l'excédent de la section d'investissement constaté au compte administratif 2016.

Le total des recettes d'investissement s'élève ainsi à 67.029,56 € point d'équilibre de la section.

C.C.A.S
BUDGET 2017

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
011 : 28 360,00 €	70 : 8 000,00 €
012 : 3 300,00 €	74 : 75 000,00 €
65 : <u>77 000,00 €</u>	

Dépenses de Gestion : 108 660,00 € Recettes de gestion : 83 000,00 €

Epargne de Gestion : -25 660,00 €

67 : <u>1 000,00 €</u>	77 : <u>4 000,00 €</u>
------------------------	------------------------

Dépenses Réelles : 109 660,00 € Recettes Réelles : 87 000,00 €

Epargne Réelle : -22 660,00 €

042 : 2 500,00 €	
023 : <u>31 601,06 €</u>	R002 56 761,06 €

Dépenses d'Ordre 34 101,06 €

Total Dépenses de Fonctionnement 143 761,06 € Total Recettes de Fonctionnement: 143 761,06 €

Investissement

Dépenses	Recettes
21 60 029,56 €	
27 <u>7 000,00 €</u>	27 <u>7 000,00 €</u>

Total Dépenses réelles d'Investissement : 67 029,56 € Total Recettes réelles 7 000,00 €

040 2 500,00 €	
021 <u>31 601,06 €</u>	

Total Recettes d'Ordre d'Investissement : 34 101,06 €

R001 25 928,50 €

Total Dépenses d'Investissement : 67 029,56 € Total Recettes de d'Investissement: 67 029,56 €